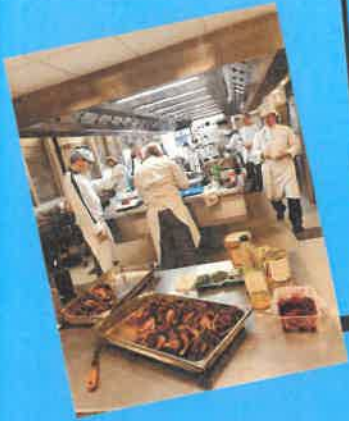


TAXE D'APPRENTISSAGE



Madame, Monsieur, le Chef d'entreprise,

Chaque année, les entreprises ont l'obligation de verser, avant le **1^{er} mars**, une contribution nommée « **taxe d'apprentissage** » calculée sur la base d'un pourcentage de leur masse salariale.

Le lycée professionnel Les Terres Rouges est habilité à percevoir cette taxe.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aider l'établissement dans sa collecte de taxe en complétant le bordereau de versement de taxe d'apprentissage en pièce jointe.

Soutenez le lycée professionnel Les Terres Rouges en nous accordant votre taxe d'apprentissage.

Participez au projet de formation des professionnels de demain

Ces fonds offrent la possibilité à l'établissement Les Terres Rouges de Civray de mener ses projets d'ouverture, de rayonner localement, et d'améliorer son offre de formation en adéquation avec les besoins des professionnels.

Utilisation de notre taxe d'apprentissage, année 2020

Cette année la taxe d'apprentissage nous a permis d'investir dans une classe mobile et 12 ordinateurs.

Avec votre participation, nous envisageons de compléter la classe mobile d'ordinateurs.

Avec la crise sanitaire, nous voulons continuer à aider les élèves subissant la fracture numérique pour qu'ils puissent avoir accès à un enseignant lorsqu'ils sont en distanciel.

Et en présentiel, le matériel informatique est indispensable à la formation de nos apprenants.



Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Chef d'entreprise, nos salutations distinguées.



Au LP Les Terres Rouges

256 élèves dont ...

...51 apprentis

6 formations professionnelles
(CAP / BAC PRO / BP)

...3 formations par la voie de
l'apprentissage
LYCEE / UFA / GRETA

2 pôles métiers :

-Hôtellerie restauration

- Service à la personne

3^{ème} Prépa Métiers

40 enseignants & formateurs



Chaque jour, notre établissement fonctionne grâce à votre participation

Code UAI : 0860010u

